REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 21 DEC. 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3

Séance du **16 décembre 2015**

Compte rendu affiché le **23 décembre 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **10 décembre 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Christine JACOB**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, Stéphane BERTIN, Eliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Pierre BARNEOUD, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Jacques ARCHER, David TOUNKARA à Muriel LECERF, Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Ahmed CHEKHAB, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Bernard GENIN, Nordine GASMI, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Sandra OLIVER**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

15.12.0416
Débat d'Orientation Budgétaire

RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le débat d'orientation budgétaire (DOB) est construit à partir d'une note de synthèse des éléments substantiels concernant les finances communales, permettant ainsi aux conseillers municipaux d'avoir une information complète et suffisamment détaillée sur la situation des finances de la commune.

Ce débat intervient dans les deux mois précédant l'adoption du budget, prévue pour la séance du 4 février 2016.

En conséquence, je vous propose :

➢ De débattre des orientations budgétaires pour 2016 sur la base du rapport envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

➢ Donne acte de la communication faite par Monsieur Pierre Dussurgey, du Débat d'Orientation Budgétaire 2016.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY